

## RAPPORT FINANCIER 2019

Pour rappel, les comptes annuels d'une entreprise se divisent en 2 : le bilan et le compte de résultat. Le bilan est la photo de l'entreprise au 31.12, alors que le compte de résultat est la somme des charges et produits de l'exercice comptable : ici la période va du 25/04/2018-cr ation de la coop rative au 31/12/2019.

En annexe de cette note, vous trouverez 2 documents :

- « HDG - 2018-19 - comptes annuels internes apr s affectation » o  vous retrouverez le d tail de chaque poste comptable ;
- « HDG – 2018-19 - comptes annuels   publier   la BNB » ce sont les comptes qui apr s votre approbation seront publi s sur le site de la Banque Nationale Belge, ils sont donc beaucoup moins d taill s.

### 1. LE BILAN AU 31.12.2019

Actifs immobilis�s	214 556 €	Capitaux propres	253 082 €
Frais d'�tablissement	- €	Capital	326 250 €
Immobilisations incorporelles	- €	R�serve l�gale	- €
Terrains et constructions	163 229 €	Pertes report�es	- 73 168 €
Machines, outillages	50 328 €	Dettes	18 480 €
Cautions	1 000 €	Financement ext�rieur	- €
Actifs circulants	57 006 €	Fournisseurs	8 480 €
Stocks	6 358 €	Dettes TVA	- €
Cr�ances clients	9 555 €	Produits � reporter	10 000 €
Valeurs disponibles	37 994 €	TOTAL DU PASSIF	271 562 €
Cr�ance TVA	3 057 €		
Charges � reporter	42 €		
TOTAL ACTIF	271 562 €		

CAROLINE MARCOUR  
COMPTABLE AGRE E

0492/73.12.12

cmarcour@grainesdecompta.be

Rue de l'acad mie, 67   4000 Li ge

TVA : BE0642.742.883 - RPM Li ge

Agr ment IPCF n 30213678



## 1.1. L'ACTIF

En page 1 des comptes annuels internes, vous pouvez consulter l'actif du bilan. Cette première série de comptes vous informe sur l'emploi qu'il est fait des ressources de votre entreprise.

Le principal emploi d'argent de votre coopérative a été l'achat d'un terrain pour un total 163.229€ frais inclus. La société également investit dans des machines et de l'outillage pour 50.000€.

Les liquidités se montent à 37.994€ au 31.12.2019.

## 1.2. LE PASSIF

La page 2 du document interne vous présente le passif, soit les ressources d'argent de la coopérative.

Tout d'abord, le capital s'élève à 326.250€. Cette première année de 20 mois se solde avec une perte de 73.168€, les capitaux propres s'élèvent donc à 253.082€.

Le passif reprend également de dettes fournisseurs pour 8.480€ et un produit à reporter de 10.000€. Ce report correspond au subside wallon obtenu pour le nouveau bâtiment.

## 2. LE COMPTE DE RÉSULTAT 2019 ET SITUATION AU 30.06.2020

Etant déjà en août, le tableau ci-dessous reprend les chiffres de l'année 2018-19 mais également la situation du premier semestre 2020.

L'année précédente se clôture avec un chiffre d'affaires de 19.231€, les ventes du premier semestre atteignent presque les 14.000€. On observe donc déjà une belle augmentation.

Au niveau de l'achat des matières premières, la situation semble également se normaliser en 2020 et une marge brute de 4.110€ est dégagée.

Les autres frais sont compressés au maximum. Les loyers et les rénovations de bâtiment ont été

CAROLINE MARCOUR  
COMPTABLE AGREEE  
0492/73.12.12

cmarcour@grainesdecompta.be  
Rue de l'académie, 67 à 4000 Liège  
TVA : BE0642.742.883 - RPM Liège  
Agrément IPCF n°30213678



suspendu. La production et la gestion de la société est faite entièrement bénévolement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Même les déplacements faits avec les véhicules privés n'ont pas été défrayés cette année.

	Réalisé au 31/12/2019	Réalisé au 30/06/2020
Chiffre d'affaires	19 231 €	13 979 €
Matières premières	25 742 €	9 869 €
Marge brute	- 6 511 €	4 110 €
Services et biens divers	60 114 €	4 513 €
Rémunérations	58 €	51 €
Amortissements	7 198 €	2 961 €
Bénéfice d'exploitation	- 73 881 €	- 3 415 €
Charges financières	391 €	21 €
Autres produits d'exploitation	1 104 €	296 €
Bénéfice avant impôts	- 73 168 €	- 3 140 €
Impôts	- €	- €
Bénéfice avant impôts	- 73 168 €	- 3 140 €

En 2019, l'année se clôture avec une perte exceptionnelle de 73.168,39€ qui est reportée puisque les fonds propres le permettent. Le premier semestre 2020 accuse également une perte mais son montant bien moindre est de 3.139,79€.

La société reste saine, elle n'a à ma connaissance aucune dette ou créance litigieuse et n'a contracté aucun crédit.

Note réalisée pour la SCRL Histoire d'un grain,  
Le 20.08.2020 par Caroline Marcour, comptable agréée

CAROLINE MARCOUR  
COMPTABLE AGREEE  
0492/73.12.12  
cmarcour@grainesdecompta.be  
Rue de l'académie, 67 à 4000 Liège  
TVA : BE0642.742.883 - RPM Liège  
Agrément IPCF n°30213678